



Nous contacter 30 jours avant afin  
d'organiser au mieux la formation.

Satisfaction : ★★★★★ 4,0/5

### Objectifs Général :

Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique.

### Objectifs Pédagogiques :

A l'issue de la formation vous serez capable :

- 1 Appréhender le contexte réglementaire.
- 2 Prescrire les mesures de prévention correspondantes.
- 3 Engager les procédures adaptées à la spécificité d'un projet.
- 4 Appliquer les procédures de préventions en amont et en cours de chantier.
- 5 Prendre en compte des consignes lors du démarrage du chantier.
- 6 Analyser la situation et appliquer la procédure correspondante en cas d'anomalie ou de dommage.
- 7 Respecter les principes et obligations liés aux AIPR.
- 8 Adapter les méthodes de travail non destructrices.
- 9 Identifier une situation à risque ou non conforme.
- 10 Appliquer les règles en cas d'intervention à proximité de câbles électriques.
- 11 Appliquer les règles en cas d'entrée en contact avec les câbles électriques.

### Public concerné et prérequis :

Profil Concepteur : Formation A.I.P.R. initiale ou recyclage.

Salarié du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux.

Profil Encadrant : salarié de l'entreprise de travaux intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux).

Profil Opérateur :

Personnels intervenants directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés.

Personnels de l'exécutant des travaux conduisant des engins sur le domaine public ou privé.

Savoir lire et écrire le français.

Etre âgé de 18 ans.

### Qualification des intervenants :

Formateur habilité A.I.P.R. niveau Concepteur et expert de la réglementation anti endommagement des réseaux.

### Moyens pédagogiques et techniques :

Test de connaissance avant la formation

Salle de cours équipée de moyens multimédias.

Paperboard, projecteur wifi, vidéo, Tableau blanc effaçable,  
Animation de formation participative s'appuyant sur les expériences des candidats.  
Évaluation formative à l'issue de chaque étape pédagogique.  
QCM formatifs  
Etude de cas et mise en situation.  
Livret Stagiaire.  
Remise aux stagiaires d'un aide mémoire

### **Durée, effectifs :**

7 heures.  
12 stagiaires.

### **Programme :**

1. Appréhender le contexte réglementaire :  
Les différents acteurs, leurs rôles et leurs obligations respectives.
2. Prescrire les mesures de prévention correspondantes :  
Identifier les différents types de réseaux :  
(souterrains, aériens et subaquatiques)  
La distinction des réseaux sensibles et non sensibles.
3. Engager les procédures adaptées à la spécificité d'un projet :  
Techniques d'intervention adaptées aux réseaux et à l'environnement sensibles et non sensibles.
4. Appliquer les procédures de préventions en amont et en cours de chantier :  
Procédures DT, DICT, DT-DICT conjointe, IC, ATU  
Les moyens de protection collective adaptés.  
Les EPI.
5. Prendre en compte des consignes lors du démarrage du chantier :  
Exploitation d'un plan de réseaux.  
Le marquage-piquetage.  
Analyses de l'environnement.  
Identification des affleurants.
6. Analyser la situation et appliquer la procédure correspondante en cas d'anomalie ou de dommage :  
Les EPC adaptés.  
Les EPI adaptés.  
Le repérage des anomalies.  
La conduite à tenir.
7. Respecter les principes et obligations liés aux AIPR :

### AKOE - FORMATION

Décoder et exploiter toutes les informations.

Les classes de précisions.

Les Distances minimales d'approche.

Les techniques de travaux adaptées.

8. Adapter les méthodes de travail non destructrices :

Identifier les règles du marquage-piquetage.

Maintenir en l'état le marquage-piquetage.

9. Identifier une situation à risque ou non conforme :

Appliquer les procédures en cas d'incident ou d'accident.

Appliquer la règle des 4 A (Arrêter, Alerter, Aménager, Accueillir)

10. Appliquer les règles en cas d'intervention à proximité de câbles électriques :

Les zones d' environnement électrique.

La présentation des situations à risques.

L'application de prescriptions de l'habilitation électrique BF/HF.

La spécificité de la règle des 4A.

11. Appliquer les règles en cas d'entrée en contact avec les câbles électriques :

Les méthodes de travail.

### **Modalités d'évaluation des acquis :**

Feuille d'émargements à la demi-journée signée par le stagiaire et le formateur.

Entraînement au "QCM" blanc tout au long de la formation.

Questionnaire d'évaluation de satisfaction des stagiaires à la fin de la formation.

Évaluation qualitative de la formation à chaud.

Evaluation des compétences par un test QCM « Opérateur » sur la plateforme nationale d'examen QCM-AIPR en fin de formation.

Evaluation à froid de la formation en situation de travail quelques mois après.

### **Sanction visée :**

A l'issue de la formation, une attestation individuelle de formation sera remise à chaque participant ayant suivi la totalité de la formation et ayant réussi l'examen sur la plateforme nationale QCM-AIPR.

### **Matériel nécessaire pour suivre la formation :**



AKOE - FORMATION

Zone d'Activité de la Haute Limougière 6 rue Claude Chappe 37230 FONDETTES

Tél. 0247770879 – formation@akoe-formation.fr

SASU au capital de 1000 € – RCS 850989476 – SIRET 85098947600013 – NAF 8559B

Pour l'examen par QCM, chaque stagiaire devra présenter une pièce d'identité valide au formateur.

L'examen s'effectue sur ordinateurs ou tablette, en ligne sur la plateforme nationale d'examen QCM-AIPR.

**Délais moyens pour accéder à la formation :**

3 semaines sous réserve de l'obtention de tous les documents administratif.

**Accessibilité aux personnes à mobilité réduite :**

En cas de situation de handicap contacter nous pour voir la faisabilité de votre intégration

**Taux de réussite à la formation :**

Il n'y a pas encore de taux de satisfaction sur ce produit

**Taux de satisfaction de la formation :**

**Tarif :**

190.00 €